

CONTRAT DE LOCATION EMPLACEMENT CARAVANES, TENTES, CAMPING CAR, MOBIL-HOME ET CHALETS

NOM ET PRENOM:
ADRESSE:
.....
CODE POSTAL: **VILLE:**
TELEPHONE:

PERSONNES ACCOMPAGNANTS LE RESERVATAIRE:

NOMBRE:
MR MLLE MME **AGE:**
.....
.....
.....
.....

Ayant pris connaissance de votre règlement intérieur, tarifs, conditions générales ainsi que des conditions de location ci-dessous, nous vous confirmons la réservation d'un emplacement caravane, tente, camping car, mobil-home et chalet.
Cochez la case correspondante:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chalet MOREA 1/2 personnes | <input type="checkbox"/> Mobil-home ABI 1/2 personnes |
| <input type="checkbox"/> Chalet MOREA 3/4 personnes | <input type="checkbox"/> Mobil-home ABI 3/4 personnes |
| <input type="checkbox"/> Chalet TONGA 1/2 personnes | <input type="checkbox"/> Mobil-home HERGO 1/2 personnes |
| <input type="checkbox"/> Chalet TONGA 3/4 personnes | <input type="checkbox"/> Mobil-home HERGO 3/4 personnes |
| <input type="checkbox"/> Emplacement tente | <input type="checkbox"/> Caravane 1/2 personnes |
| <input type="checkbox"/> Emplacement caravane | <input type="checkbox"/> Caravane 1/2 personnes <input type="checkbox"/> Emplacement camping-car |

DATES SOUHAITEES: **DU** **AU**.....
PRIX PAR SEMAINE: **TOTAL:**.....

CONDITIONS DE LOCATION:

Pour toute réservation (2 nuits de location minimum toute saison), devra être versé : pour :
- un emplacement caravane, tente ou camping car : 1 chèque de 50€ + 1 chèque de 16€ pour les frais de réservation ,assurance annulation incluse (2 chèques) ou
- une location de chalet ,de mobil home ou de caravane : 1 chèque de 30% du montant du séjour + 1 chèque de 26€(frais de réservation) à l'ordre du camping de l'étang de laubanère.
Tout retard supérieur à 24 heures non signalé, annule systématiquement la location et entraîne la perte de l'acompte.
Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
Dès l'acceptation de la location, le séjour sera entièrement dû, prévoir le règlement du solde le jour ou au plus tard le lendemain de votre arrivée.
Pour toute annulation parvenue, avant le 1^{er} juin, il sera remboursé l'acompte à valoir sur la durée du séjour (mais pas les frais de réservation). Les acomptes ne sont pas remboursables pour une annulation parvenue après le 1^{er} juin.
★ **Tv en supplément, 50€ les 3 semaines ou 20€ la semaine.**

SECURITE:

La direction ne pourra être tenue responsable des objets de valeurs. Le preneur devra s'assurer personnellement pour toutes les activités sportives qui pourraient être proposées dans le cadre de l'animation du camping. La direction décline toute responsabilité tant sur le plan des dommages corporels que des dommages matériels.

PISCINE EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX CAMPEURS

MODE DE REGLEMENT:

Veillez trouver ci joint la somme en euro de:

- Espèces Chèque N° Nom de la banque
- Chèque étranger émis par une banque en Euros
- Mandat international (joindre photocopie)
- Autres (nous consulter avant envoi)

Fait à **Le**.....

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

SIGNATURE: